AR Prefecture

047-254701824-20230213-2023_032_AGDP-DE Reçu le 14/02/2023



TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE 26. rue Diderot - 47031 AGEN CEDEX 🕾 05. 53. 77. 65. 00 - Fax : 05. 53. 77. 72. 78

DÉCISION DU PRÉSIDENT N° 2023-032-AGDP

Objet : Contrat de prestations liées à la gestion dématérialisée de la flotte automobile de TE 47

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Nous, Jean-Marc CAUSSE, Président de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article « L.5211-10 »,

VU, la Délibération du Comité Syndical en date du 27 juillet 2020, déposée en Préfecture le 29 juillet 2020, donnant certaines délégations au Président,

VU, l'article 1er, 4ème alinéa de cette Délibération, relatif à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables jusqu'à 39 999 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU, l'article « R.2122-8 » du Code de la Commande Publique,

CONSIDÉRANT la nécessité de gérer désormais le suivi du parc automobile, la réservation de véhicules, leur entretien, l'assistance aux utilisateurs, la gestion des contrats liés à la flotte (assurance, location, entretien...),

VU, le devis présenté par la société UPFLEET pour ces prestations, intégrant également des prestations de conseil et d'accompagnement à la carte devant faire l'objet de bons de commande selon les besoins.

DÉCIDONS

ARTICLE 1 :

En application de l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique, il est décidé de passer un marché public sans publicité ni mise en concurrence préalables, portant sur un contrat de prestations liées à la gestion dématérialisée de la flotte automobile de TE 47, avec la société UPFLEET, sise 1062 avenue du Midi - 47000 AGEN, pour une durée de 12 mois à compter du 1e mars 2023.

ARTICLE 2:

Le montant maximum estimatif de cette prestation s'élève à 10 091,92 € HT.

ARTICLE 3:

Cette dépense est prévue au budget 2023.

A AGEN, le 13 février 2023

LE PRÉSIDENT,